

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 34 (1986)

**Artikel:** Cadastres exquis : les plans Billon (1726) et Céard (1837) et leur intérêt pour l'histoire de l'urbanisme  
**Autor:** Corboz, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728649>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Cadastres exquis: les plans Billon (1726) et Céard (1837) et leur intérêt pour l'histoire de l'urbanisme

Par André CORBOZ

Si quis ducere os exquisitis  
modis non desinat, rideatur

Quintilien,  
*Institution oratoire*

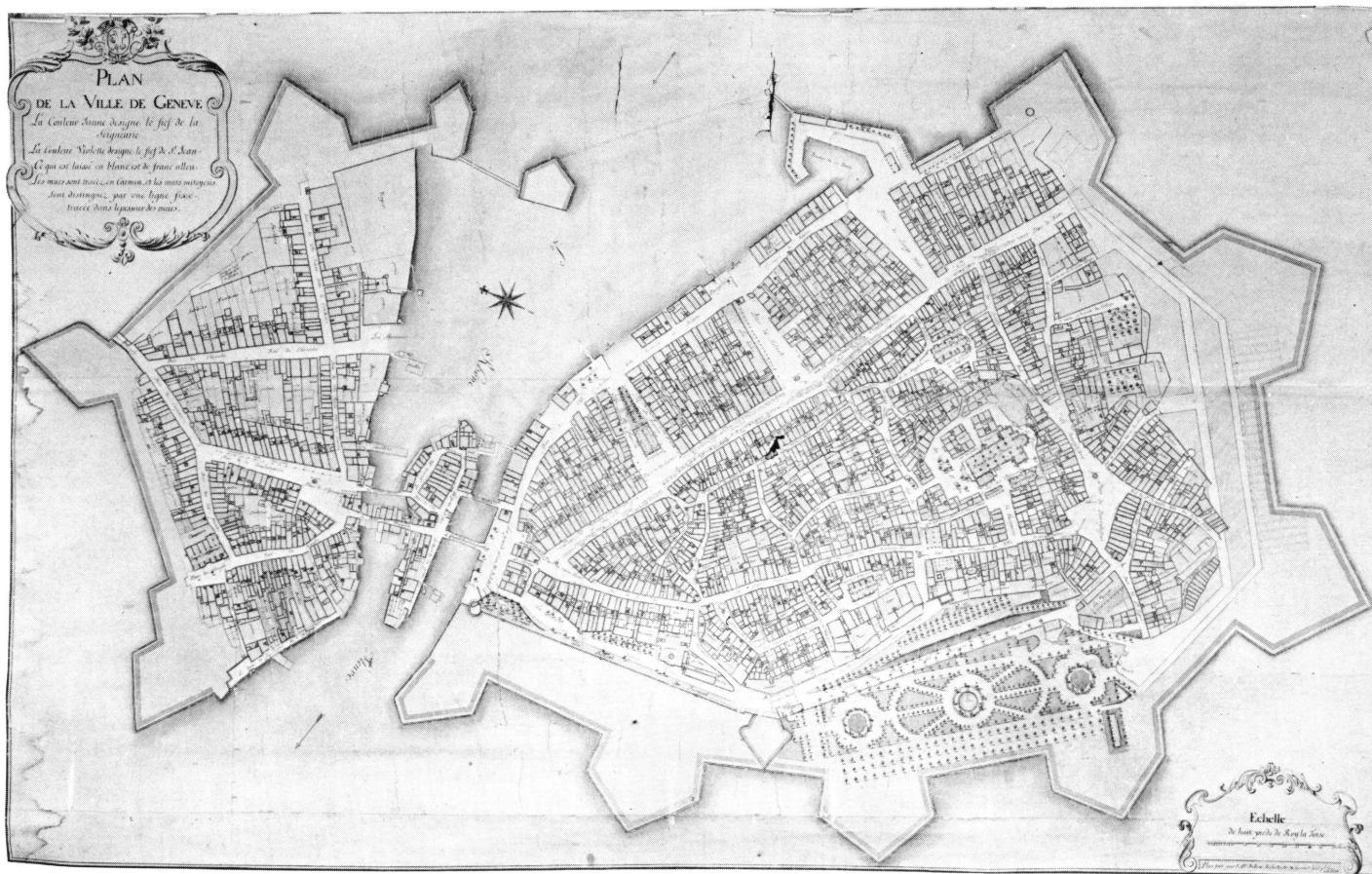
Les Archives d'Etat de Genève conservent deux plans parcellaires géométraux qui rendent compte de cette ville à l'intérieur de ses fortifications au XVIII<sup>e</sup> siècle: le plan cadastral de 1726, dit Plan Billon, et celui de 1837, dit Plan Céard<sup>1</sup>.

En dépit de leur caractère tout à fait exceptionnel, ils n'ont pas encore fait l'objet d'une étude systématique. Cela tient surtout à deux causes: au fait que l'intérêt s'est d'abord porté – comme ailleurs en Europe – sur les cadastres ruraux, dont Genève possède aussi une série très nourrie<sup>2</sup>; mais surtout à la façon dont ces plans ont été jusqu'ici

mis à contribution: Louis Blondel les a utilisés à plusieurs reprises au cours de ses nombreuses recherches, comme aussi Conrad André Beerli dans son ouvrage sur les Rues Basses<sup>3</sup>; toutefois, l'un et l'autre ont implicitement admis que l'état de la ville en 1726 était identique aux états précédents, ce qui reste à démontrer: nous allons y revenir.

Les «Plans de Genève par quartiers faits par Jean M[iche]l Billon en 1726» consistent en 34 feuilles de formats divers (échelle: 1/240<sup>e</sup>), exécutées en deux exemplaires et accompagnées d'un plan d'ensemble au 1/800<sup>e</sup> (fig. 1); une série de tracés sur papier-calque se trouve également

1. Jean-Michel Billon, assemblage du Plan de 1726 (échelle originale: 1/800<sup>e</sup>).



aux AEG<sup>4</sup> ainsi qu'une «Explication et renvoi des plan de la Ville de Geneue» en deux copies presque identiques, répertoriant les propriétaires parcelle par parcelle<sup>5</sup>.

Ce plan cadastral faisait suite à un autre relevé, dont l'histoire est encore obscure, le «Plan à vue» de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, dit Plan Deharsu, du nom des notaires, père et fils, qui l'ont confectionné<sup>6</sup>. Ses quarante feuilles de grand format ne sont pas des relevés géométriques, ce qui en complique terriblement l'interprétation<sup>7</sup>; ces documents avaient été vivement critiqués, d'où peut-être l'initiative prise par l'ingénieur militaire et topographe Jacques-Barthélemy Micheli du Crest, à qui revient, semble-t-il, le mérite du cadastre de 1726<sup>8</sup>; selon un mémoire collationné par lui, cette nouvelle entreprise devait répondre à un double but: «lever les plans de toutes les enceintes de chaque maison de la ville afin d'y depeindre en couleur tous les differens fiefs<sup>9</sup> et former un projet dalignement pour toutes les rües afin que lorsquon viendroit a batir les batisseurs se reglassent sur lalignement». En d'autres termes, un plan cadastral combiné avec un plan directeur, en vue d'une opération de reconstruction générale de Genève selon les canons de l'urbanisme baroque.

La Chambre des comptes accueillit la première proposition; Billon leva donc le plan – en 122 jours – tandis que l'ensemble du travail dura de 1726 à 1730. La seconde n'eut pas de suite.

Le Plan Billon indique, îlot par îlot (fig. 2), non seulement les *parcelles*, en distinguant le bâti et les espaces libres, mais les *murs* des diverses constructions, la surface des *cours* (identifiées comme telles), la *position des escaliers* et même leur *plan* (ce qui permet souvent d'en supputer l'époque); il précise en outre l'entrée des bâtiments si quelques marches lui donnent accès ainsi que les contreforts saillants en façade; l'extension des propriétés est marquée par l'usuel signe ~; quant à l'orientation des feuilles, elle figure sommairement («Orient», «Occident»). Comme le document a servi pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle au moins, il est chargé d'annotations parfois difficiles à déchiffrer; il porte diverses numérotations d'immeubles; enfin, le rapport aux îlots périphériques (largeur des rues) n'est pas toujours marqué sur le plan, ce qui rend le montage d'ensemble parfois délicat.

On ne sait rien de l'équipe des arpenteurs ni sur les procédés employés, mais Micheli insiste dans ses lettres et rapports sur la simplicité et la rapidité de sa méthode (il avait perfectionné la planchette) et sur le fait qu'il avait formé du personnel technique<sup>10</sup>; cependant, la ville ne se prêtait pas aussi aisément que la campagne, il s'en faut, aux opérations de relevé. Quant à Jean-Michel Billon (1705-1778), il deviendra l'architecte genevois le plus important du milieu du siècle<sup>11</sup>.

Le plan de 1726 est digne de foi, même si de légers écarts se constatent çà et là sur les points où la situation actuelle

lui répond encore<sup>12</sup>. Il témoigne d'une grande ambition, que le choix même de l'échelle pourrait déjà révéler: 1/240<sup>e</sup>, n'est-ce pas en effet celle de la *Forma Urbis Romae*, c'est-à-dire du plan de Rome gravé sur marbre au III<sup>e</sup> siècle et redécouvert en miettes en 1562?<sup>13</sup>

Le Plan Céard, lui, consiste en 30 feuilles; son échelle est aussi au 1/240<sup>e</sup>. En réalité, il ne s'agit pas exactement d'un cadastre, même s'il en possède presque toutes les caractéristiques descriptives, car son but n'est nullement fiscal. En 1833, une série de grands sinistres avait attiré l'attention des Genevois sur les carences de leur service de lutte contre les incendies<sup>14</sup>. Deux ans plus tard, l'ingénieur Robert Céard (1781-1860) fut chargé de réorganiser le corps des pompiers et rédigea plus tard un ouvrage *De l'organisation des secours contre l'incendie* (Genève 1847).

Des mesures de prévention efficaces supposaient une connaissance fine du tissu urbain. D'où la mise à jour du Plan Billon. Céard se fonde sur lui, mais il le vérifie en y apportant tous les changements qui se sont produits *intra muros* en plus d'un siècle. Surtout (et c'est sur ce point qu'il nous intéresse), il le complète par de nouvelles informations qu'aucun plan ne présentait alors – à une exception près, l'Atlas de Vasserot et Bellanger<sup>16</sup>: en plus des indications déjà fournies par Billon, Céard (fig. 3) donne maison par maison le *nombre d'étages*, en distinguant s'ils sont en pierre, d'une part, ou en bois, en «carrons» (briques) ou en «réglemur» (colombage), d'autre part; il place en outre exactement les *couloirs d'accès* aux cours et escaliers, en précisant s'ils sont couverts ou non et s'ils sont accessibles ou non à la pompe à feu. En revanche, il ne marque plus l'extension des propriétés et, pas plus que Billon, n'informe sur la présence de caves.

Il est clair que la combinaison des informations fournies par Billon et par Céard permet des analyses d'une extrême précision et d'une sécurité sans pareille. L'état du bâti à Genève au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, exception faite des reconstructions (à la vérité peu nombreuses), s'avère donc non seulement lisible, mais reconstituable en trois dimensions. A notre connaissance aucune autre ville ne dispose d'archives morpho-typologiques aussi étendues pour la période considérée.

Une enquête effectuée en 1982 auprès de la direction des archives de toutes les nations européennes a confirmé cette présomption; il ressort clairement des réponses souvent très documentées des cinquante-trois pays, länder et cantons consultés que *le Plan Billon constitue le premier cadastre parcellaire urbain géométral donnant aussi le plan des bâtiments*.

Ce n'est pas à dire qu'avant lui ce type de document était inconnu. Plusieurs cadastres antérieurs à 1726 comportaient déjà le plan des constructions. Toutefois ils souffrent sans exception d'un vice rédhibitoire: ou bien ils sont à une trop petite échelle, comme le plan de Rome par Bufalini



2. Jean-Michel Billon, plan de 1726, feuille 45-46, échelle originale: 1/240<sup>e</sup>: îlot rue de la Cité – rue des Allemands (= de la Confédération) – rue de la Tour de Boël. Le nord est en bas.

(1551), qui reproduit les ruines antiques avec beaucoup plus de précision que les palais contemporains, ou celui de Lodi par Petracino (1648), qui indique les bâtiments très schématiquement; ou bien ils sont lacunaires, ce qui est le cas des admirables cadastres privés, comme ceux qui inventorient les propriétés conventuelles: ainsi, le *cabreo* de SS. Naborre et Felice (Bologne 1601), qui fournit avec un grand luxe de détails le plan, façades et vue cavalière des constructions appartenant au monastère<sup>17</sup>. Dans le premier cas, l'analyse ne peut dépasser le stade morphologique pour atteindre la typologie; dans le second, elle ne peut sortir de la typologie pour rejoindre la morphologie. Or l'impossibilité de ce passage, dans l'état actuel des études historiques sur la ville, paralyse la recherche.

Genève possède donc bien un instrument unique; il s'avère d'autant plus intéressant qu'une très grande part des bâtiments enregistrés dans les deux plans ont disparu, victimes de l'opération de haussmannisation qui a affecté la ville après la démolition des fortifications (la dernière maison gothique des Rues Basses a été irréversiblement dénaturée il y a trois ou quatre ans).

Une série très nourrie de documents d'appui, figurés ou non, peut en outre servir à vérifier la *Forma Urbis Genavae* résultant du couplage de Billon et Céard. D'abord, les grosses déposées aux AEG, c'est-à-dire les titres, servitudes et mutations de propriétés qui constituent la base même du cadastre<sup>18</sup>: elles permettent de connaître la destination des divers corps de bâtiments.

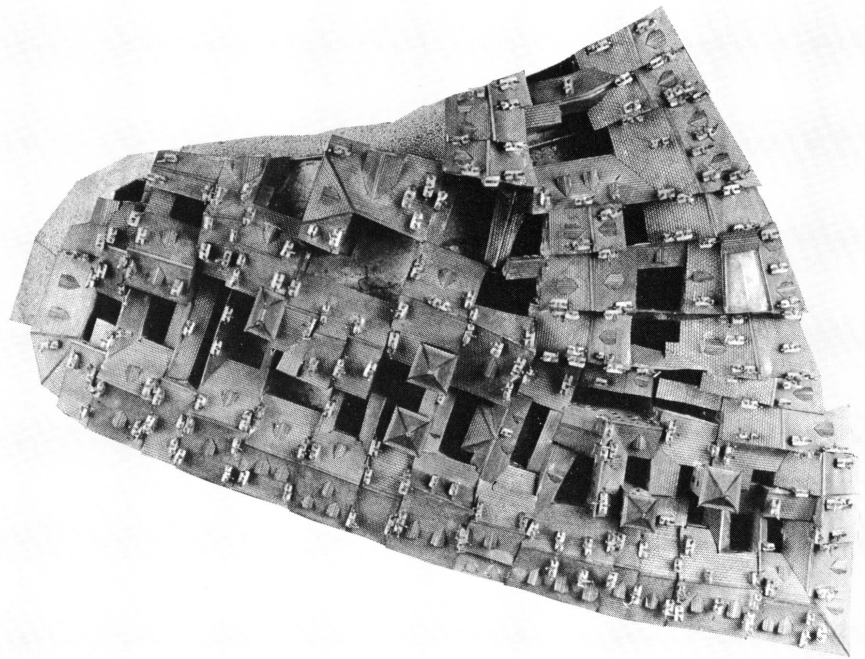


3. Nicolas Céard, plan de 1837, feuille 17, échelle originale: 1/240<sup>e</sup>: même îlot qu'à la fig. 2; même orientation.

Ensuite, le Relief Magnin, c'est-à-dire la maquette de Genève en 1850 exécutée en quinze ans par Auguste Magnin d'après ses propres relevés et achevée pour l'exposition nationale de 1896 (Maison Tavel, Musée du Vieux-Genève); mesurant environ 7 × 5,5 m, cet ouvrage combine trois échelles (une pour le plan, au 1/250<sup>e</sup>; une pour le relief topographique, au 1/100<sup>e</sup>; une pour la hauteur des constructions, au 1/200<sup>e</sup>)<sup>19</sup>; sa critique n'a pas encore été faite, mais la comparaison des bâtiments qu'il fait voir avec leur état actuel lorsqu'ils subsistent encore ou avec la documentation photographique montre qu'il convient de l'utiliser avec prudence; le relief donne cependant des informa-

tions précieuses sur le volume des diverses constructions, sur les toits (donc sur les parcelles groupées), sur les cours et sur les points où le tissu urbain irrégulier se comprend difficilement (p. ex. à l'intérieur des îlots complexes), en d'autres termes lorsque Billon et Céard ne suffisent pas à décrire exactement la consistance du bâti (fig. 4).

A cela s'ajoutent les milliers de photographies des édifices abattus lors de la rénovation urbaine, qui souvent confirment, toujours complètement, parfois contredisent et Billon-Céard et Magnin. Déposées aux Archives du Vieux-Genève, elles sont répertoriées par immeuble: façades, cours, escaliers, galeries, «allées» (ce sont les traboules



4. Auguste Magnin, Relief de Genève en 1850, même îlot qu'aux fig. 2 et 3 (partie nord seulement), vue verticale.

genevoises), passages, plus rarement pièces d'habitation ou détails (plafonds, cheminées, etc.), elles documentent la ville juste avant ou pendant les démolitions.

L'iconographie antérieure à la photographie est en revanche très pauvre avant le XIX<sup>e</sup> siècle: l'album d'Escuyer (1820) est, plus que les estampes de Gardelle (1726), l'équivalent de Falda ou de Vasi pour Genève – toutes proportions gardées<sup>20</sup>. Si les vues générales – trop générales, trop imprécises – abondent relativement, les vues «internes» (places, rues, ponts, portes) s'avèrent en revanche rarissimes<sup>21</sup>.

L'exploitation de ces documents, aussi bien pour des recherches proprement historiques sur la formation urbaine qu'en vue de fonder au plus près les interventions actuelles de la planification publique<sup>22</sup>, suppose un certain nombre de précautions. La première est d'ordre technique: elle consiste à reporter le cadastre ancien, soit Billon précisé par Céard, sur le cadastre actuel à la plus grande échelle disponible (1/250<sup>e</sup>); faute de procéder à cette opération, plus longue et délicate qu'il ne pourrait sembler, on s'expose à des erreurs de représentation. Et malgré la totale reconstruction de certains quartiers (essentiellement, les Rues Basses), on constatera avec surprise que le parcellaire d'aujourd'hui coïncide sur de nombreux points avec celui de 1726.

Il convient ensuite de reporter sur le plan ainsi obtenu toutes les informations archéologiques antérieures aux cadastres, en particulier antiques. Si l'on ne procède pas

ainsi, il ne sera pas possible, par exemple, de conclure valablement sur la nature de la transition entre Rome et le moyen âge et d'apporter de la lumière sur le problème des permanences<sup>23</sup>.

D'autre part, le dépouillement des grosses permettra de préciser, parcelle par parcelle, en quoi consistent les constructions qui s'y trouvent. Car le Plan Billon fait état d'une foule de bâtiments légers (granges, remises, écuries, annexes diverses), mais aussi d'ouvrages «en dur» qui conservent par exemple la trace de tours d'enceintes disparues, toutes bâtisses qui ne s'identifient nullement au premier coup d'œil, ni même au second.

Quant aux photographies et au Relief Magnin, ils permettront de comparer les résultats obtenus avec l'état dont ces documents témoignent. Le lieu où l'ensemble des informations ainsi recueillies agit et devient intelligible est le plan qui les rassemble toutes.

Ce qui nous amène aux précautions du second ordre: elles touchent le déchiffrement du plan de référence ainsi élaboré.

Le cadastre de 1726 présente un état saturé du bâti genevois. Pour qui s'intéresse, par exemple, au problème de la formation des Rues Basses, Billon décrit le tissu médiéval dans sa phase tardive et consolidée.

Si l'on admet que les Rues Basses, c'est-à-dire le quartier entre colline et lac, est une fondation du XIV<sup>e</sup> siècle, encore faut-il soumettre Billon à une critique capable d'identifier le processus de densification intervenu entre cette époque et 1726.

Cette densification s'est produite, comme partout, de trois manières différentes: par remplissage progressif des surfaces libres à l'intérieur des parcelles; par surélévation des bâtiments; par occupation partielle de certains espaces publics, ce qui a contribué à en restreindre la surface, donc à compliquer la lecture du plan. Les causes de ce processus sont évidemment d'ordre démographique (c'est-à-dire, au premier degré, économique et politique); même si la démolition des faubourgs, de 1530 à 1540, «qui affecta quelque 1300 personnes, ne posa guère de problèmes de relogement»<sup>24</sup>, elle a peut-être contribué quand même à la densification dans une mesure qui reste à établir: la surpopulation peut en effet se manifester ponctuellement et ne pas se traduire aussitôt par l'exhaussement des maisons, mais par une occupation plus forte des espaces disponibles. C'est sans doute le premier Refuge protestant, au XVI<sup>e</sup> siècle, qui a causé la vague de surélévations la plus importante: elle se constate dans toutes les maisons antérieures à cette période qui subsistent encore<sup>25</sup>. Le second Refuge, consécutif à la révocation de l'Edit de Nantes (1685), n'eut probablement guère de conséquences pour l'état physique de la ville, puisque les réfugiés ne faisaient généralement que transiter par Genève<sup>26</sup>. Les gains migratoires et les excédents de natalité ont fait le reste.

Deux recensements très détaillés du XV<sup>e</sup> siècle constituent un instrument inestimable pour la connaissance physique de la ville, mais ils sont extrêmement difficiles à manier. Celui de 1464, qui concerne les habitants, procède par rues, classées par paroisses<sup>27</sup>; celui de 1477 a trait aux biens mobiliers et immobiliers et procède par rues seulement<sup>28</sup>. Lorsqu'on essaie d'en reporter les informations sur le Plan Billon, force est de constater qu'elles ne se laissent pas aisément répartir dans les cases cadastrales<sup>29</sup>. Cela signifie que pour approcher la réalité urbaine du XV<sup>e</sup> siècle – et, *a fortiori*, celle des siècles antérieurs – il convient de procéder à l'analyse typologique du cadastre de 1726 pour tenter de distinguer les diverses strates dont il est constitué.

Cette archéologie du Plan Billon n'aurait certes pas pour but de rejoindre un hypothétique «état primitif», non seulement parce que, d'une manière générale, une telle visée n'aurait pas de sens, mais aussi, dans le cas des Rues Basses, parce qu'elle tiendrait pour acquis ce qu'il faut précisément démontrer: qu'il s'agit d'une extension planifiée.

Une recherche en cours à la chaire d'histoire de l'urbanisme de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich est partie de l'hypothèse inverse. Au lieu de prendre pour argent comptant les allégations tardives de Bonivard sur le comblement du lac<sup>30</sup> et d'interpréter un texte de 1429 sur le creusement du port du Molard comme la preuve de sa création à cette date<sup>31</sup>, l'analyse a considéré d'abord les liaisons des Rues Basses avec la ville haute, puis comptabilisé les irrégularités dans la structure formelle du quartier lacustre pour tenter de discerner les phases successives de sa constitution.

Une telle recherche suppose que les phénomènes de longue durée se sont sédimentés sans subir de bouleversement et, en outre, qu'un traitement adéquat des informations de 1726 permet de les déceler.

Henri Lavedan, jadis, avait proclamé la «loi de persistance du plan»<sup>32</sup>, selon laquelle «toute ville, laissée à elle-même, conserve le plan sur lequel elle s'est élevée». Cette observation livre bien le postulat sans lequel une enquête de ce type serait illusoire, mais sa formulation statique et positiviste doit être modifiée: il ne s'agit pas d'une «loi», mais d'un constat de nature statistique; ensuite, si la règle s'applique aux villes fondées (qui ont connu une espèce d'état originel ou primitif), elle convient moins à celles que Lavedan lui-même a baptisées villes d'accession, qui se sont transformées «spontanément» et n'ont donc pas de «plan sur lequel elles se sont élevées».

En réalité, ce qui persiste à travers les siècles, c'est un système de relations entre la voirie, la division parcellaire et l'occupation des parcelles; dans ce système, les composantes sont en équilibre ou en opposition dialectique; *réseau, limites et bâti* subsistent et entraînent, au gré des conditions socio-économiques, des phénomènes de substitution, de déplacement, d'occlusion, de dégradation, etc., qui les affectent presque sans discontinuer dans le court terme.

Dans ce système dynamique, il y a au moins deux niveaux d'observation possibles. D'une part, la macroanalyse, qui intéresse les phénomènes morphologiques à l'échelle de la ville entière ou du quartier, et dont relèvent en particulier les voies de communication; de l'autre, la microanalyse, qui a trait aux éléments constitutifs du tissu lui-même, dont l'unité de grandeur est la parcelle et dont relève surtout l'organisation typologique des bâtiments.

En raison de la phase d'impérialisme typologique que nous traversons, il nous paraît nécessaire de relever ici deux points.

L'analyse typologique est une discipline neuve, en partie élaborée par des architectes en rupture de modernité afin de mieux fonder leur pratique dans l'histoire. Elle constitue sans nul doute un instrument fondamental des historiens de l'urbanisme<sup>33</sup>. Son éclat, ses succès ne doivent toutefois pas faire négliger l'antique analyse morphologique, car *certains phénomènes ne se saisissent qu'à son échelle*. Mais cette dernière analyse doit elle aussi s'affiner considérablement pour acquérir une efficacité nouvelle. Jusqu'ici, elle n'était guère qu'un instrument de géographie urbaine, justiciable de critères étroitement déterministes (topographiques, militaires, etc.) et non pas historiques; en d'autres termes, elle consistait trop souvent à classer, dans un esprit encore paléopositiviste; les villes y figuraient par catégories («radioconcentriques», «en damier», etc.), ce qui laissait leur spécificité hors de portée.

La seconde remarque, c'est que les deux analyses, au lieu de se substituer l'une à l'autre avec une arrogance stérile, doivent s'épauler mutuellement. Marc Bloch (ou était-ce

Lucien Febvre, ou quelque autre encore?) observait jadis qu'il n'y a pas de sciences auxiliaires de l'histoire, mais que toutes le sont tour à tour, en fonction de l'objet de recherche. Pour en rester aux Rues Basses, l'analyse morphologique des liaisons avec la ville haute ne peut aboutir à des conclusions nouvelles (et, on peut déjà le dire, combien surprenantes) que si elle tient compte de l'analyse typologique. Et cette dernière, si elle néglige les informations de l'autre, ne sera pas en état d'interpréter les indices déterminés par un ordre de grandeur supérieur à celui de l'îlot, parce qu'elle est nécessairement accommodée en myopie.

Il reste cependant certain que seule l'analyse typologique a élaboré des règles de transformation du bâti permettant de reconstituer conjecturalement des états disparus dont il ne reste pas d'autre trace qu'un état saturé. Pour Genève, les premiers sondages, comme l'article de Sylvain Malfroy le montrent, sont prometteurs. On ne saurait même pas exclure d'emblée que l'enquête ne puisse remonter, au moins schématiquement, jusqu'à la *civitas* romaine<sup>34</sup>.

Une telle recherche devrait donc permettre d'acquérir

sur le passé lointain de la ville des connaissances qu'aucune autre approche ne peut fournir. Elle intéresse Genève à deux titres. Sur le plan de l'érudition, elle devrait confluer dans les volumes des *Monuments historiques de la Suisse*, en préparation, qui dresseront l'inventaire urbanistique et architectural du canton selon les principes propres à cette collection, mais aussi dans le futur fascicule *Genève* de l'*Atlas des villes suisses* à l'étude auprès de la chaire mentionnée plus haut. Et en ce qui concerne l'usage pratique, cette recherche devrait aussi s'intégrer aux travaux que la Ville de Genève mène actuellement dans la double perspective de la conservation des bâtiments et de l'aménagement urbain; on ne peut en effet procéder à une intervention conservatoire ou changer l'affectation d'un immeuble sans commencer par une lecture des cadastres historiques; et lorsqu'on élabore un plan d'aménagement ou un plan de site, dont l'ordre de grandeur est celui de la rue, du carrefour, de l'îlot, il est indispensable de fonder l'opération sur une connaissance fine de la situation antérieure perçue selon son long terme.

<sup>1</sup> AEG, Cadastre A 2 et A 13; sur la nature du second, voir plus bas.

<sup>2</sup> Cf. le travail précurseur de Paul GUICHONNET, *Les cadastres genevois du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la période française*, dans: *Genava*, n.s., t. XI, 1963, pp. 519-540. Pour l'intérêt européen, citons les expositions *Uomini, terre e colture nel '700 pavese*, Pavie, 1980 (*Annali di storia pavese*, 4-5, décembre 1980, publication entièrement consacrée à cette manifestation) et *Le cadastre sarde de 1730 en Savoie*, Chambéry, 1980 (avec catalogue, Chambéry, 1981); ces travaux s'inscrivent dans la perspective de l'histoire économique et n'ont pas pour but premier de reconstituer les phases de l'occupation du sol à l'aide de documents figurés; ce dernier type d'analyse émergera peu après, suscité par la nécessité de préparer des interventions d'architecture et d'urbanisme tenant compte de la manière dont le «territoire» s'est formé; le Centre de recherche sur la rénovation urbaine de l'École d'architecture de l'Université de Genève fait à cet égard œuvre de pionnier.

<sup>3</sup> Pour BLONDEL, cf. p. ex. *Le château de Genève, Notes d'archéologie genevoise*, dans: *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, IV, 1914-23, p. 365; *Le couvent de Rive*, *idem, ibidem*, V, 1929-31, p. 286; Conrad André BEERLI, *Rues Basses et Molard, Genève du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Genève, 1983; aussi Livio FORNARA, *Genève*, dans: *La maison de ville à la Renaissance. Recherches sur l'habitat urbain en Europe aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles* (Actes du colloque de Tours, 1977), Paris, 1983, p. 43 s. et fig. 56-61.

<sup>4</sup> AEG Cadastre A 4: «Brouillard du renvoi des plans de la ville» (52 feuilles); «Matrices des plans de la ville» (22 feuilles: ce sont des toisés à la planchette). L'existence de tels calques pose un problème à l'historien du papier, puisqu'il est généralement admis qu'il n'en existait pas avant 1827... (cf. David HUNTER, *Papermaking. The History and Technique of an Ancient Craft*, Londres, 1974<sup>2</sup>, p. 479).

<sup>5</sup> M. Jean-Etienne Genequand, archiviste d'Etat adjoint, a bien voulu nous signaler que la notice d'Etienne CLOUZOT, *Anciens Plans de Genève, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Genève, 1938, n° 62, p. 61, était erronée sur ce point. Cote de ce répertoire de 171 pages: Cadastre A 9.

<sup>6</sup> Cf. CLOUZOT, *op. cit.*, n° 57, p. 54 s.

<sup>7</sup> Cf. André CORBOZ, *Une œuvre méconnue de l'agence Mansart à Genève: l'Hôtel Buisson (1699)*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXII, 1984, p. 93 s.

<sup>8</sup> *Mémoire tendant à expliquer le projet d'un plan géométrique de toutes les maisons de la ville*, Genève, Bibliothèque de la Société d'histoire, ms. 205, pièce 7. Cf. André CORBOZ, *Micheli du Crest, Polybe, Salomon: examen du projet d'extension de Genève en 1730*, I, dans: *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, p. 168.

<sup>9</sup> Sur le schéma féodal de condition des terres, cf. Pierre ENGEL, Bernard LESCAZE, Jean-Yves MARIOTTE, Catherine SANTSCHI, *La terre*, dans: *Les Institutions politiques, judiciaires et militaires* (Encyclopédie de Genève, IV), Genève, 1985, notamment p. 52.

<sup>10</sup> Cf. CORBOZ, *Micheli...*, *op. cit.*, p. 163 ss. Il y a lieu de corriger, p. 163, l'assertion de Micheli selon laquelle il serait à la source du cadastre savoyard, qui n'est pas, en outre, «le plus ancien cadastre territorial européen», puisque le cadastre «thérésien» avait été institué en 1718 déjà pour la Lombardie et exécuté en 1721-23; sur ce cadastre, voir l'excellent résumé in Matteo GIANONCELLI et Stefano DELLA TORRE, *Microanalisi di una città. Proprietà e uso delle case della Città Murata di Como dal Cinquecento all'Ottocento*, Côme, 1984, pp. 9-11; la cadastration des villes ne commença qu'en 1751: «contrariamente a quanto solitamente si afferma, il Teresiano non è, nei riguardi degli edifici, un catasto geometrico-particellare, bensì un catasto descrittivo-particellare, basato su una descrizione completa, ma non corredata da una mappa disegnata» (*ibid.*).

<sup>11</sup> Ses principaux ouvrages: Yverdon, église protestante (projet 1741, exécution 1753-57); Genève, Hôtel du Résident de France, 11, Grand-Rue, 1740-43; Hôtel Naville, 8, rue des Granges, 1743; Hôtel Cayla, 10, place de la Taconnerie, 1750-51; Yverdon, projet d'hôtel de ville, 1751; Genève, projet de façade pour la cathédrale, 1751 (Billon exécutera le projet d'Alfieri, 1752-56); Maison Roques, 5, rue de l'Hôtel de Ville, 1752-53 (attr.). Fils d'un Morgien, donc sujet bernois, il ne sera reçu bourgeois qu'en 1763. L'étude de Billon architecte reste à entreprendre.

<sup>12</sup> Cf. CORBOZ, *Une œuvre méconnue...*, *op. cit.*, p. 90. Voir surtout les remarques de Sylvain Malfroy sur le même propos dans ce numéro de *Genava*.

<sup>13</sup> Cf. G. CARETONI, A.M. COLINI, L. COZZA, G. GATTI, *Forma Urbis Romae (Pianta marmorea di Roma)*, 2 vol., Rome, 1966. Toutefois, M. Antal Löökkös, conservateur de la Bibliothèque publique et universitaire de



Genève, a bien voulu nous faire savoir que les deux publications de la *Forma Urbis* antérieures à 1726 (Antoine LAFRÉRY, *Imagines et elogia virorum illustrium et eruditiorum ex antiquis lapidibus et numismatibus expressa*, Rome, 1570, et Pietro BELLORI, *Fragmenta vestigii veteris Romae ex lapidibus Farnesianis nunc primum in lucem edita cum notis*, Rome, 1673) ne figuraient pas dans la Bibliothèque de l'Académie genevoise; qu'il en soit remercié.

<sup>14</sup> *Incendies de Genève. Préservatifs et notice historique*, brochure anonyme, Genève, 1834. Voir aussi la préface de Céard à son livre.

<sup>15</sup> Claudius FONTAINE-BORGEL, *Nicolas Céard (1745-1821). Robert Céard (1781-1860)*, Genève, 1887, pp. 44 ss. (La date de 1837 doit se lire 1847).

<sup>16</sup> Cf. Bruno FORTIER, *L'Atlante di Parigi*, dans: *Casabella*, octobre (pp. 46-55), et novembre (pp. 40-49) 1985. Entreprise inachevée dont les actes disparaissent sans doute dans l'incendie de l'hôtel de ville en 1871, l'atlas comprend environ 30 000 plans, qui donnent l'état de Paris tous les dix ans environ entre 1810 et 1868; il s'agit de minutieux relevés de bâtiments, par îlots ou par quartiers, dont le but n'est pas connu.

<sup>17</sup> Sur Leonardo Bufalini, cf. Amato Pietro FRUTAZ, *Le Pianta di Roma*, Rome, 1962, pp. 169 ss.; sur Petraccino, il n'y a à notre connaissance aucune étude (son plan se trouve à la Biblioteca comunale Laudense Lodi; échelle environ 1/500<sup>e</sup>); sur le monastère bolonais, cf. Pier Luigi CERVELLATI, Roberto SCANNAVINI, Carlo DE ANGELIS, *La nuova cultura delle città*, Milan, 1977, pp. 74 ss.

<sup>18</sup> Un cadastre n'implique pas nécessairement des plans d'accompagnement. Les premiers n'en avaient point (cf. Robert HOENIGER, *Kölnner Schreinsurkunden des zwölften Jahrhunderts*, 3 vol., Bonn, 1884, 1893, 1894; Bruno CASINI, *Il catasto di Livorno del 1427-29*, Pise, s.d.; *idem*, *Il catasto di Pisa del 1428-29*, Pise, 1964; Werner VOGEL, *Prignitz-Kataster 1686-1687*, Vienne, 1985). Sur les techniques d'exploitation des cadastres, voir aussi, sous la direction de Francesca BOCCHI, *Informatica e storia urbana. Il catasto di Carpi del 1472 analizzato con il computer*, dans: *Storia della città*, 30, avril-juin 1984.

<sup>19</sup> *Notice du Relief de Genève exécuté par Aug. Magnin architecte*, Genève, 1892; *Le Relief de Genève en 1850*, dans: *Journal officiel illustré de l'Exposition nationale suisse*, n° 21, 12 juin 1896, p. 249. Merci à M. L. Fornara de nous avoir communiqué cette notice. Voir aussi la liste des ouvrages, tableaux, dessins et photographies consultés par Magnin, Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Ms. fr. 1131, information dont je remercie M. Y. Cassani.

<sup>20</sup> Pierre ESCUYER (1749-1834), *Atlas pittoresque de Genève, ou collection des vues les plus intéressantes de cette ville*, Genève, 1820; Robert GARDELLE (1682-1766), peintre et graveur, publie quelques estampes en 1726: il n'y a sans doute aucun rapport entre son entreprise et celle de Billon, mais elles témoignent toutes deux, au même moment, d'un intérêt pour la ville telle qu'elle est.

<sup>21</sup> Il manque encore un catalogue raisonné de l'iconographie genevoise, aujourd'hui dispersée entre plusieurs sièges (Archives du Vieux-Genève; Département iconographique et cartographique de la Bibliothèque publique et universitaire; etc.).

<sup>22</sup> «Un' analisi come quella qui riportata ha senso soltanto quando la città che si analizza è in gran parte rimasta quella che si trova descritta nei documenti», déclare Della Torre dans: *Microanalisi...*, *op. cit.*, p. 19 s.), qui poursuit: «D'altra parte, se così non fosse, lo studio assumerebbe un carattere accademico-erudito; se al contrario la condizione è verificata, i risultati dell'indagine possono assumere una rilevante utilità operativa». C'est faire bon marché de la recherche historique portant sur un tissu disparu; l'affirmation s'explique certes par le but pratique de l'enquête comasque, mais aussi par l'actuelle surévaluation de l'analyse typologique. La compréhension d'un tissu disparu ne se réduit pas à la catégorie de l'«académico-érudit», puisque cette connaissance réagit à son tour sur celle du tissu qui subsiste, pour en enrichir la lecture.

<sup>23</sup> Cf. BEERLI, *op. cit.*, p. 55: «nulle part, les grandes digues antiques n'ont déterminé le tracé médiéval», ce qu'il ne nous paraît pas possible d'affirmer absolument avant le report de Billon sur le cadastre d'aujourd'hui.

<sup>24</sup> Jean-François BERGIER, *Hermès et Cléo. Essais d'histoire économique*, Lausanne, 1984, p. 123. Genève, en effet, se dépeuplait par suite du déclin des foires.

<sup>25</sup> Cf. Paul-F. GEISENDORF, *Livre des Habitants de Genève, 1549-1560*, Genève, 1957; *idem*, *1572-1574 et 1585-1587*, Genève, 1963.

<sup>26</sup> Cependant, «On sait (...), grâce aux travaux d'Alfred Perrenoud, que 4000 personnes environ s'établirent à Genève entre 1685 et 1730» (Olivier FATIO, dans le catalogue: *Les Huguenots*, Paris, 1985, p. 164). Cf., en outre, Olivier REVERDIN, Jérôme SAUTIER, Olivier FATIO & Louise MARTIN-VAN BERCHEM, Liliane MOTTU-WEBER, Michel GRANDJEAN, Cécile HOLTZ, *Genève et la Révocation de l'Edit de Nantes*, Genève, 1985, en particulier C. HOLTZ, *La Bourse française de Genève et le Refuge de 1684 à 1686*. Aussi, Alfred PERRENOUD, *La population de Genève. XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Genève, 1979; Alfred PERRENOUD et Geneviève PERRET, *Livre des Habitants de Genève, 1684-1792*, Genève, 1985.

<sup>27</sup> Luc BOISSONNAS, *La levée de 1464 dans les sept paroisses de la ville de Genève*, dans: *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. XXXVIII, Genève, 1952, pp. 7-125.

<sup>28</sup> CHAPONNIÈRE, *Etat matériel de Genève pendant la seconde moitié du quinzième siècle*, dans: *Mémoires et documents...*, t. VIII, Genève-Paris, 1852, pp. 289-432.

<sup>29</sup> Cf. BEERLI, *op. cit.*, pp. 132-154, qui indique les noms communs aux deux séries d'informations, spécialement pour les Rues Basses. Ainsi, dans le *Registrum* de 1477, la liste des bâtisses sises entre la rue de la Cité et celle qui tend de la «a platea Fusterie versus Ruttisseriam», soit la «magna carreria Ripparie a parte venti» (ou encore l'actuelle rue de la Confédération, côté colline: cf. nos fig. 2 à 4), énumère non seulement les constructions à front de rue, mais aussi celles qui s'élèvent en arrière (*et superiori*); celles-ci les précèdent parfois, chronologiquement parlant (ainsi, les deux tours d'habitation nobles, cf. BEERLI, *op. cit.*, p. 44). En dépit de quelques repères de propriété, il n'est pas possible de procéder à l'identification des domus avant d'avoir passé par le dépouillement systématique et le report cartographique des documents disponibles, à supposer qu'ils suffisent.

<sup>30</sup> François BONIVARD, *Chroniques de Genève* [rééditées à partir de 1546], Genève, 1867, I, p. 31: «... a cause que les foires furent à Geneue (...) l'ancienne ville ne fut pas capable de tout herberger. Par quoy lon commença avec force terre combler le lac & reculer leau en sorte que lon peust bastir dessus des habitations pour les marchans». Cette déclaration, rédigée près de deux siècles et demi après la construction de la nouvelle halle (1310), a toujours été prise pour un «fait»; il suffit pourtant de lire la fin de la phrase, qui ne répond nullement à la vérité historique, pour douter de l'allégation bonivardienne: «& encore fist on des fauxbourgs desquelz en avoit deux principaulx: Le bourg dict Bourg de Four (...) Et celuy de saint Gervays».

<sup>31</sup> Frédéric BOREL, *Les foires de Genève au quinzième siècle*, Genève-Paris, 1892, p. 83, n°1. La construction d'un mur de quai («inter alam novam et murum ibidem factum») témoigne de la modernisation de l'équipement portuaire pour faire face à l'accroissement du trafic – les foires sont à leur apogée – et non de la création, à la vérité bien tardive, d'un port nouveau (en 1271, le lieu est déjà dit «au port»). Sur les foires, cf. l'ouvrage classique de Jean-François BERGIER, *Les foires de Genève et l'économie internationale de la Renaissance*, Paris, 1963.

<sup>32</sup> Henri LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'urbanisme?*, Paris, 1926, pp. 91 et 104 s. Sur ce problème, voir aussi DELLA TORRE, *op. cit.*, pp. 19 et 104 s.

<sup>33</sup> Du côté des architectes, l'ouvrage qui a déterminé la vogue typologique est celui de Carlo AYMONINO, Manlio BRUSATIN, Gianni FABBRI, Mauro LENA, Pasquale LOVERO, Sergio LUCIANETTI, Aldo ROSSI, *La città di Padova*, Rome, 1970; dans le même axe, cf. Carlo AYMONINO, *Lo studio dei fenomeni urbani*, Rome, 1977, et Gianni FABBRI, Carlo AYMONINO, Aldo ROSSI, Carlo CRISTOFOLI, *Rapporti tra la morfologia urbana e la tipologia edilizia*, s.l.n.d. Toutefois, cette direction de recherche avait été précédée par les études de Saverio MURATORI (*Studi per una operante storia urbana di Venezia*, Rome, 1959, et avec Renato BOLLATI, Sergio BOLLATI, Giorgio MARINUCCI, *Studi per una operante storia urbana di Roma*, Rome, 1963) et de son école (Gianfranco CANIGGIA, *Lettura di una città: Como*, Rome, 1963; *Lettura dell'edilizia di base*, Venise, 1979; *Strutture dello spazio antropico*, Florence, s.d.; Paolo MARETTO, *L'edilizia gotica veneziana*, Rome, 1961; Giancarlo CATALDI, *Per una scienza del territorio*, Florence, 1977; en outre, Pier Giorgio GEROSA, *Sur quelques aspects novateurs dans la théorie urbaine de Saverio Muratori*, Strasbourg, 1986). Dans le domaine italien, il faut citer encore la recherche indépendante d'Augusto Cavallari Murat sur le «rilievo filologico-congetturale» (Istituto d'architettura tecnica, *Forma urbana e architettura nella Torino barocca*, 3 vol., Turin, 1968).

En France, après l'important article de Françoise Boudon, sur *Tissu urbain et architecture. L'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale* (*Annales ESC*, juillet-août 1975, pp. 773-818) est sortie une analyse qui a fait date: Françoise BOUDON, André CHASTEL, Hélène COUZY, Françoise HAMON, *Système de l'architecture urbaine. Le quartier des halles à Paris*, Paris, 1977; conçus d'une façon plus formelle, voire formaliste, les *Éléments d'analyse urbaine* de Philippe PANERAL, Jean-Charles DEPAULE, Marcelle DEMORGON et Michel VEYRENCHÉ (Bruxelles, 1980) représentent un autre courant de recherche encore. Voir aussi A. BORIE, P. MICHELONI, P. PINON, *Forme et déformation des objets architecturaux et urbains*, Paris, 1978.

Le domaine allemand s'est attaché depuis longtemps à la *Hausforschung*: M. Heyne publiait à Leipzig en 1899 déjà *Das deutsche Wohnungswesen*, K. STEPHANI, *Der älteste deutsche Wohnbau und seine Einrichtung*, 2 vol., également à Leipzig, en 1902-1903, et O. STIEHL, *Der Wohnbau des Mittelalters* en 1908 à Leipzig encore; à partir de 1935 sortait, toujours à Leipzig, l'ou-

vrage en cinq parties de W. RADIG, *Germanisches Siedlungswesen*, qui publia en outre *Frühformen des Hausentwicklung* (Berlin, 1958); édité par Adolf Berndt, puis G. Binding, la série *Das deutsche Bürgerbaus* paraît à Tübingen depuis 1959; Hans Günther GRIEP, *Kleine Kunstgeschichte des deutschen Bürgerhauses*, Darmstadt, 1985, synthétise l'ensemble de ces recherches.

Quant aux Anglo-Saxons, ils ne se sont guère intéressés à ce type de recherche, bien que le souci de la typologie sous-tende l'ouvrage de Raymond UNWIN, *Townplanning in Practice*, Londres, 1909.

<sup>34</sup> A ce point, même des études à première vue très éloignées – au moins par leur ordre de grandeur – de celle dont nous esquissons ici le programme, comme l'enquête sur la centuriation romaine à Genève, pourraient trouver une vérification ponctuelle. Cf. Georges GROSJEAN, *Jagd auf Quadrate. Neue Aspekte und Hypothesen zur römischen Limitation in der Westschweiz und eine Kartenprobe*, dans: *Jagen und sammeln. Festschrift für Hans-Georg Bandi zum 65. Geburtstag*, Berne, 1985, pp. 147-156.

*Crédit photographique:*

Maurice Aeschmann, Genève: fig. 1 à 3

Musée du Vieux-Genève: fig. 4

